

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 2 MARS 2026**

Synthèse des délibérations votées et des échanges tenus en séance.

Le contenu intégral de chaque délibération est disponible à l'accueil de la mairie sur simple demande.

**Présents :** MMS ALLALA DUJARDIN GESQUIERE GREGOIRE LARIDANT LOUIS PIERRE PYTHON  
SONREL VILLAUME DARGENT

MMES AUBURTIN CARRASCO LEROY MOUCHOT OHNET SCHLERET VILLAUME

**Excusé(e)s et représenté(e)s :**

M. GRUCKER représenté par M. GESQUIERE

Mme CARPENTIER représentée par Mme VILLAUME

Mme LEGRAS représentée par Mme MOUCHOT

M. IRDEL représenté par M. DARGENT

**Elus : 23 - Votants : 23**

**Secrétaire de Séance :** Nelly SCHLERET.

**AFFAIRES GENERALES**

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2025**
  - *approuvé à l'unanimité*

**FINANCES**

Mme L'adjointe en charge des finances et affaires générales présente le CFU de la commune. Monsieur le Maire précise sur l'on constate une maîtrise particulièrement forte des dépenses, qui n'augmente que de 1% sur l'année, soit moins que l'inflation. Et la hausse de masse salariale est principalement due à la hausse des cotisations sociales, en particulier cotisations retraites.

**Sur la partie fonctionnement du budget :**

On constate également une baisse de 3% des recettes, principalement due aux baisses de dotations : -15% sur les droits de mutation en 2025, baisse de 45000 euros de dotation de solidarité rurale en 2025, qui se reproduira en 2026. Avec la suppression de la taxe d'habitation et la réduction des impôts locaux, cela réduit l'autonomie financière de la collectivité : la commune dépend de plus en plus des dotations de l'Etat qui représentent aujourd'hui plus de 60% des recettes de la collectivité contre 40% il y a 15 ans. Il y a donc un véritable enjeu à se créer des recettes propres si la collectivité veut pouvoir continuer à investir pour le bien être des habitants.

Conservé une situation financière saine dans ce contexte représente donc une vigilance de chaque instant et d'anticiper les évolutions à venir.

**Sur la partie investissement du budget :**

1 510 000€ d'investissement réalisés cette année, comprenant principalement les opérations suivantes :

- acquisition de matériel espaces verts soutenu par la région Grand Est pour 19000€
- la mise en protection puis la démolition de la ferme rue général Leclerc pour 48000€
- l'aménagement de la zone de loisirs a engagé 155 000€ sur 2025, il reste 255 000€ à régler en 2026 suite à des non conformités dans les travaux.

- Les études préalables aux travaux 2026 sur la dernière section de la voie douce route de Blainville et rue du Maréchal de Lattre pour 24 000€ : les travaux démarreront au printemps 2026
- La rénovation des ascenseurs de la résidence autonomie pour 188 022€, qui sont maintenant terminés
- La rénovation du bassin de plein air pour 167 466€ dont une partie réalisée en régie (rénovation du local des pompes)
- La rénovation de la salle d'activité de l'école élémentaire Louis Aragon pour 48 500€, travaux réalisés aussi en partie en régie par les agents de la ville.
- Le remplacement de l'éclairage des équipements sportifs de la zone de loisirs pour 92 000€ sera payé sur le budget 2026.

- Présentation comptes financiers uniques 2025 – Budget Général
  - *approuvé à l'unanimité*
- Affectation du résultat – Budget Général
  - *approuvé à l'unanimité*
  
- Présentation comptes financiers uniques 2025 – Enfance et Jeunesse
  - *approuvé à l'unanimité*
- Affectation du résultat – Enfance et Jeunesse
  - *approuvé à l'unanimité*
  
- Présentation comptes financiers uniques 2025 – Chalet de Bussang
  - *approuvé à l'unanimité*
- Affectation du résultat – Chalet de Bussang
  - *approuvé à l'unanimité*
  
- Présentation comptes financiers uniques 2025 – Funérarium
  - *approuvé à l'unanimité*
- Affectation du résultat – Funérarium
  - *approuvé à l'unanimité*
  
- Virement de crédit : budget du chalet de Bussang

Mme L'adjointe en charge des finances et affaires générales informe le conseil d'un virement de crédit réalisé entre deux articles du budget du chalet de Bussang, comme M. le Maire y a été autorisé par le conseil dans le cadre de la « fongibilité de crédit votée par le conseil.

URBANISME ET PATRIMOINE
-------------------------

- Petite Ville de Demain : avenant à la convention

La convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire a été signée le 20 décembre 2023 pour une durée initiale de 2 ans et 3 mois, prenant effet le 20 décembre 2023

Compte tenu de la poursuite des objectifs fixés, de l'avancement des actions engagées et de la nécessité d'assurer la continuité des opérations prévues, il est proposé de proroger la durée de validité de ladite convention selon les termes suivants :

- Le volet PVD de la convention est prorogé pour une durée de 8 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2026.
- Le volet ORT de la convention est prorogé pour une durée de 20 mois soit jusqu'au 4 Novembre 2027 (fin du programme OPAH mis en place sur le territoire de la CC3M),
  - *approuvé à l'unanimité*

- Règlements intérieurs des salles mises à disposition

La Ville de Damelevières met régulièrement à disposition des associations, des particuliers et des organisateurs de manifestations diverses salles communales, afin de favoriser la vie culturelle, sociale et festive du territoire.

Dans ce cadre, il apparaît essentiel de renforcer les mesures de prévention des risques d'incendie et de panique, conformément aux obligations légales applicables aux Établissements Recevant du Public (ERP).

En particulier, l'utilisation de dispositifs inflammables, artifices de divertissement et articles pyrotechniques (bougies, torches, gerbes d'étincelles, pétards, etc.) à l'intérieur des salles communales expose les participants à des dangers avérés, tant pour leur intégrité physique que pour la sécurité des biens.

Au vu du drame récent dans un établissement recevant du public en Suisse, il apparaît donc nécessaire d'interdire explicitement l'utilisation de tout dispositif inflammable l'utilisation de dispositifs inflammables, artifices de divertissement et articles pyrotechniques dans les salles communales

- *approuvé à l'unanimité*

## ENFANCE ET JEUNESSE

- Dons aux associations participantes à l'action « Fort Boyard » 2025

Durant l'été 2025, le Foyer des Jeunes de la Ville a organisé une semaine d'accueil de loisirs sur le thème « Fort Boyard » : une semaine visant à développer l'esprit de solidarité et de connaissance des associations locales, durant laquelle les ados ont relevé des défis et épreuves aux côtés d'associations choisies ensemble et en vue de leur faire gagner de l'argent.

Une semaine d'implication, sous le signe de la solidarité.

Durant les 5 jours, plusieurs groupes d'adolescents ont réalisé des :

« Investissements associatifs » avec la croix rouge, cani loisirs, les cousettes solidaires,

« Investissements citoyens » en nettoyant aux alentours du Foyer des jeunes, ramassant des déchets dans la commune, réparant des vélos, collectant des dons de jouet au CHU de Nancy, ...

« Investissements structures » en créant des fiches infos sur le tri et langue des signes, réalisation de goûter pour les enfants, matinée jeux de société avec les résidents de l'espace autonomie,

La Ville s'est engagée à verser à chaque association choisie un don à hauteur de l'engagement des adolescents en leur faveur.

Quatre associations ont été retenues pour cette semaine et il est proposé de leur verser les dons suivants :

- Associations jeunesse humaine pour des projets solidaires (AJHPS) pour son projet de création d'une école au Maroc : 60 euros
- Handiblu, association permettant aux handicapés de réaliser gratuitement des vols en montgolfière : 50 euros
- Association pour la recherche et les études dans les maladies infantiles graves (Arémig) en lien avec l'Hôpital d'enfants : 50 euros
- Société Lorraine Protectrice des Animaux (SLPA) : 190 euros
  - *approuvé à l'unanimité*

- Acceptation du don de l'association « Les Baskets Solidaires »

L'association « Les Baskets Solidaires » a souhaité manifester son soutien aux actions menées par les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes (CMEJ) des communes de Blainville et de Damelevières en effectuant un don en numéraire.

Ce don, d'un montant de 500€ s'inscrit dans une démarche de solidarité locale et de promotion de l'engagement citoyen des jeunes. Pour la commune de Damelevières, il est plus particulièrement destiné à soutenir la visite du Sénat à Paris, organisée au printemps 2025 pour les jeunes élus du CMEJ.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don et d'en autoriser l'encaissement par les services compétents, dans le respect des règles de la comptabilité publique.

- *approuvé à l'unanimité*

## QUESTIONS DIVERSES

- Bilan du recensement de la population 2026

La ville a organisé sur janvier-février sa campagne quinquennale de la population. Le bilan en est plutôt positif avec une réaugmentation de la population depuis le dernier recensement. Le solde natalité/mortalité étant négatif, le seul moyen d'augmenter la population est de faire venir de nouveaux habitants.

87 logements vacants sont recensés dont 8 à la résidence autonomie, c'est-à-dire moins de 5% par rapport à une moyenne de 7-8% en France.

Monsieur le Maire remercie les 6 agents recenseurs qui ont fourni un excellent travail pendant toute la campagne. De même Monsieur le Maire remercie Dominique LOUIS, conseiller municipal et coordinateur de la campagne de recensement de son engagement sans faille et particulièrement engagé auprès de son équipe. La référent de l'INSEE a d'ailleurs souligné la qualité de cette campagne sur la ville. M. LOUIS souligne aussi la qualité de l'accompagnement fourni par l'INSEE tout au long de la procédure.

- Fin du mandat 2020-2026

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux de leur engagement sur toute la durée du mandat. Ce mandat n'a pas été simple, démarrant avec la crise sanitaire, se poursuivant avec la crise inflationniste, notamment due au conflit russo-ukrainien.

Il y a eu bien sûr des désaccords, avec en permanence le souci de l'intérêt général. La participation aux réunions du conseil et des commissions a été forte et stable pour la majorité des conseillers.

Monsieur le Maire remercie également l'ensemble des agents territoriaux pour leur engagement aux côtés des élus, sans eux les décisions prises ne pourraient avoir de traduction concrète.

Fait et délibéré en séance, les jours mois et ans susdits. L'ordre du jour étant épuisé, après lecture faite, les membres présents ont signé le feuillet.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Emargement</b>
SONREL	Christophe	
CHERY-GAUDRON	Sylvie	
VILLAUME	Olivier	
OHNET	Marie-Claude	Excusée
GESQUIERE	Luc	
SAINT-DIZIER	Patricia	
PYTHON	Hervé	
SCHLERET	Nelly	
DUJARDIN	Bruno	Excusé
LEROY	Sonia	
ALLALA	Abderazak	
CARPENTIER	Mélissa	Excusée
LARIDANT	Gilles	
GREGOIRE	Bruno	
GRUCKER	Yannick	Excusé
AUBURTIN	Isabelle	
LOUIS	Dominique	
CARRASCO	Annick	Excusée
PIERRE	Thomas	Excusé
LEGRAS	Blandine	Excusée
MOUCHOT	Maryse	
DARGENT	Olivier	
IRDEL	Thierry	Excusé